REGLEMENT « Championnat Départemental des clubs »

L'objectif de ce championnat est de jouer, de faire jouer des licenciés qui ne jouent peut être pas assez souvent.....,de rencontrer des joueurs d'autres clubs dans une ambiance conviviale.

* Principe :

- Le Championnat des clubs se déroule par équipes composées de joueurs d'un même club, sous forme de championnat régulier avec classement par divisions.
- Montées et descentes sur les 3 niveaux : Départemental, Régional et National.
- La participation d'un club est volontaire mais fortement souhaitées.
- Les entrées des nouvelles équipes se font obligatoirement par la plus petite division départementale.
- Si un club inscrit plusieurs équipes, elles ne pourront se trouver dans la même poule, dans la mesure du possible.
- Pas d'inscription à régler, pas d'argent à gagner.
- Pas de dérogation pour un changement de date.
- Jet du but à 9h, arrêt le midi après la triplette, reprise à 14h.

* Composition d'une équipe :

- 6 joueurs : Juniors, Séniors, Vétérans (pas d'obligation d'avoir une féminine)
  + 2 remplaçants (8 joueurs maximum), avec possibilité de modifier l'équipe par la suite.
- Chaque équipe est placée sous la responsabilitéd'un capitaine pouvant être joueur.
- Si une équipe n'est pas complète le jour de la compétition (6 joueurs minimum), elle sera déclarée forfait pour la première rencontre.

* Déroulement de la compétition :

- Le Comité fixe les dates
- Système Coupe de France ou Sarthe : 2 équipes se rencontrent (1ère partie en tête à tête, 2ème partie en doublette, 3ème en triplette.
- En fonction du nombre d'équipes inscrites, les poules pourront avoir lieu sur 2 endroits différents.

* Points attribués :

- Rencontres : 6 tête à tête : 1 pt 3 doublette : 2 pts 2 triplettes : 3 pts
- L'équipe marque à la fin de son match:
  3 pts pour une victoire
  2 pts pour un match nul
  1 pt pour une défaite
  0 pt si forfait

- En fin de journée et de Championnat, un classement des équipes est établi dans la poule.